

La CMR distinguée par l'Association internationale de la sécurité sociale

La Caisse marocaine des retraites (CMR) a été récompensée par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) lors du Forum mondial de la sécurité sociale organisé du 14 au 18 octobre 2019 à Bruxelles. Ainsi, la CMR s'est vue décerner par l'AISS «*le Certificat d'excellence pour la mise en œuvre réussie des lignes directrices de l'AISS en matière de bonne gouvernance*». Le choix de se conformer aux lignes directrices de l'AISS en matière de bonne gouvernance qui se basent sur les principes de responsabilité, de transparence, de prévisibilité, de participation et de dynamisme confirme la volonté de la Caisse de s'aligner aux bonnes pratiques et aux référentiels nationaux et internationaux. Rappelons qu'en 2017, la Caisse avait été récompensée par l'AISS lors du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique à Addis-Abeba. La Caisse marocaine des retraites avait reçu le Certificat d'excellence dans l'administration de la sécurité sociale sur la «*qualité des services*», venant conforter la politique Qualité de la CMR et l'obtention de celle-ci du label ISO 9001 relatif à la mise en place du système de management de la qualité (SMQ).